Tout organisateur désirant prendre en charge le championnat du Nord devra suivre scrupuleusement ce cahier des charges établi par la Commission Sportive du Comité Départemental.

Les qualifications sont prises en compte par la commission sportive sur la base du classement Fédéral de la saison en cours : Moyenne des deux meilleurs scores.
Les quotas sont élaborés en fonction :

- De la capacité d'accueil du ou des clubs organisateurs retenus.
- Du potentiel de participation dans chaque catégorie de sexe,d'âge, et d'arc.
- De la base de 12 cibles disponibles (48 archers par départ). — *Cela doit être défini avec les quotas des saisons passées et éventuellement évolutif suivant les tendances.*

Les archers entrant dans le Cut seront informés par E-mail.
Ils se doivent de confirmer leur participation auprès de l'organisation
Une confirmation de leur participation dans les délais requis, accompagnée du règlement est impérative.
En cas de désistement les archers suivants entrant dans les conditions de participation requise seront sollicités.

Organisateurs des championnats départementaux (extrait de l'annexe du Règlement Intérieur du CDNTA)

Le montant des inscriptions est sous la responsabilité de l'organisateur.

Le CDNTA prend en compte les frais d'inscription du concours à la FFTA.

Le CDNTA prend en charge les frais d'arbitrage à adresser au PCDA pour contrôle.
Fourniture par le CDNTA des médailles, coupes, récompenses.
Prêt des feux Chrono tirs, scoreurs, contre caution.
Mise à disposition des oriflammes du CDNTA.

Un délégué technique est désigné par le CDNTA. Il a pour charge de s'assurer avec le club organisateur de la bonne organisation et du respect des règles en vigueur.
Il organise à minima, une réunion préparatoire avec les organisateurs (téléphonique ou présentiel suivant les besoins).
Il soumet au Comité Directeur du CDNTA, les besoins quantifiés et chiffrés (cibles, blasons, etc..), le Comité Directeur du CDNTA analyse et statue sur la prise en charge et la mesure de celle-ci.

PROJET

Une convention est signée pour les championnats départementaux (elle prend en charge le repas des arbitres, et selon les accords pris avec le délégué technique désigné, précisant le nombre et le nom des membres du comité à prendre en compte).

L'organisateur s'engage :

A ce que le championnat ne soit pas le support d'un autre concours.
A assister à une réunion préparatoireavec le délégué technique du CDNTA (Sélection des qualifiés, respect du cahier des charges, organisation générale définie en collaboration avec le délégué technique)
A fournir une ciblerie de qualité (mousse privilégiée), sans pour autant que la casse de flèches éventuelle puisse lui être reprochée, éclairage adéquat (minimum de lux ?),*etc., à discuter*
A établir lesfeuillesde marque
A respecter cette organisation : Mettre obligatoirement à disposition 12 cibles à minima.
Assurer la gestion de la salle (Cibles, Blasons, Accueil, Accès, Sécurité)
A respecter le déroulement sur deux week-end (Jeunes / Adultes) ou deux salles sur un week-end, deux organisateurs sont possibles.

Lieux de la compétition :

1 seul week-end :

Catégories :	Salle N°1	Salle N°2
Samedi	Poussins-Benjamins-Minimes G/F Cadet Arc Nu	Cadets-Juniors CL/CO G/F
Dimanche	Senior 1-2-3 H/F CO Senior 3 H CL Scratch H/F Arc Nu	Seniors 1-2 H/F CL Senior 3 F CL

2 week-ends :

Catégories :	1er week-end (Jeunes)	2ème week-end (Adultes)
Samedi	Poussins-Benjamins-Minimes G/F Cadet-te-s Arc Nu	Senior 1-2-3 H/F CO Senior 3 H CL Scratch H/F Arc Nu
Dimanche	Cadets-Juniors CL/CO G/F	Seniors 1-2 H/F CL Senior 3 F CL

Horaires :

	Échauffement	Début du tir	Début des finales	Remise des récompenses

PROJET

Samedi	14h00	14h30	18h00	20h30
Dimanche	9h00	9h30	13h30	16h00

Les quotas seront définis chaque année selon la participation dans les différentes catégories (2 scores minima)
Tenue blanche ou de Club/Compagnie et chaussures de sport obligatoires (Attention si le concours est déclaré « Target » c'est le règlement international qui prime).

Licence FFTA en cours avec photo ou pièce d'identité et Certificat Médical (obligatoire si non inscrit sur la licence)
Arrêt des sélections : Dernier week-end 2 semaines précédant le championnat inclus

Points en sus : Sono et SACEM, proposition de paiement par le CD
Communication et mise en valeur de l'éventement (en amont, pendant, live ? etc.)

PROJET